

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le Maire de la commune de BUXIERES-LES-MINES,

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du maire ;

VU le constat par photos de ce jour,

Considérant que le caveau de la concession N° 178-allée N°20 emplacement N°8, suite aux vents violents du 25 novembre 2024, présente un danger et nécessite une intervention de remise en état,

ARRÊTE

Article 1 : les travaux nécessaires à la remise en état de la tombe située : allée N°20-emplacement N°8, seront exécutés par les services municipaux, afin de sécuriser les abords :

-déblaiement de la tombe-véranda en tôle et remise en place des ornements si tel est le cas.

Article 2 : En ce qui concerne la concession N° 708 située allée N°15 emplacement N° 15, la croix tombée et les ornements seront déposés sur la tombale.

Date d'affichage
28 novembre 2024
Acte rendu exécutoire
28 novembre 2023
Date de mise en ligne sur le site de la commune
28 novembre 2024

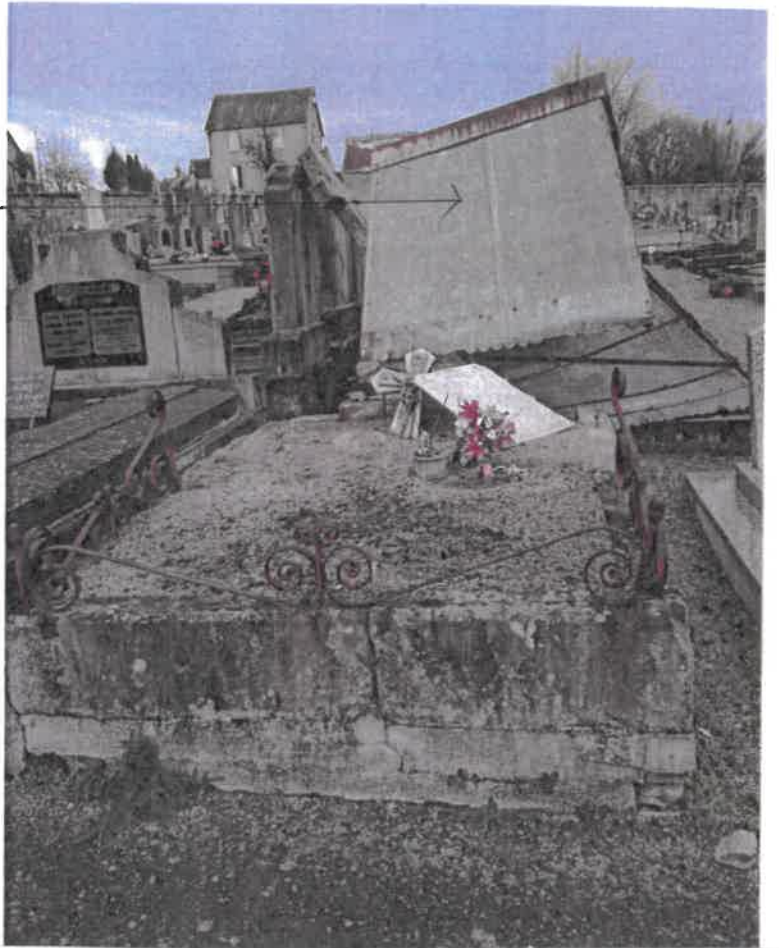
Fait à Buxières-les-Mines, Le 27 novembre 2024

OLIVIER Brigitte,



Maire.

tombe. véranda
renversée
Allée 20. emplacement 8



Croix renversée
Allée 15. emplacement 15

